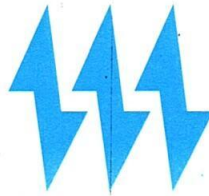


SOMELEC

SOCIÉTÉ MAURITANIEENNE D'ELECTRICITÉ
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 14 736 416 590 MRU
Siège social: Ilot "C" - Lot n°121 - Avenue Boubacar Ben Amer
Ksar - Nouakchott - Mauritanie
BP: 355 - Tél: (00222) 45 25 67 83 / Fax: (00222) 45 25 39 95
R.C.: N°35699 / NIF: 30500075
E-mail: somelec@somelec.mr



ش.م.ك

الشركة الموريتانية للكهرباء
شركة رأسمالها : 14 736 416 590 أوقية
المقر الرئيسي: حي "سي" رقم 121 شارع بوبكر بن عامر
لكصر - نواكشوط - موريتانيا
ص.ب: 355 - هاتف: (00222) 45 25 67 83 / فاكس: (00222) 45 25 39 95
السجل التجاري: رقم 35699 / التعريف الضريبي رقم: 30500075
somelec@somelec.mr البريد الإلكتروني

Nouakchott, le :

17/07/26
انواكشوط في:

A.....

Objet : Lettre de Consultation relative à l'acquisition des pieces de rechange pour groupe MAN 18V28/32S, suivant la DA N° 155-27/CWF/DP/2026 du 02/07/2026

La Société Mauritanienne d'Électricité (SOMELEC) lance une consultation relative à l'acquisition des pieces de rechange pour groupe MAN 18V28/32S.

A ce titre, nous vous transmettons ci jointes les spécifications techniques du matériel à commander et vous invitons à formuler votre proposition technique et financière conformément aux termes de la présente consultation.

Votre offre doit tenir compte des conditions suivantes :

- 1) Votre offre technique doit comporter les éléments nécessaires permettant de se prononcer sur la conformité technique du matériel suivant les spécifications demandées dans la DAA ci-joint et un certificat d'origine du matériel est exigé;
- 2) Votre offre financière doit avoir une validité de 90 jours, doit être libellée en français, et obligatoirement en :
 - a. CIF Nouakchott,
 - b. Seul les fournisseurs étrangers sont autorisés à participer à cette consultation ;
 - c. La pénalité de retard s'élèvera à 1/1000ième du bon de commande, par jour calendaire, samedi et dimanche et jours fériés compris . le montant global des pénalités de retard est plafonné à : 10% du montant total du bon de commande.
- 3) Les prix sont fermes et non révisables ;
- 4) Mode de règlement : les montants inférieurs ou égal à 50 000 Euro ou dollar, leur paiement se fera par remise documentaire et les montants supérieurs à 50 000 Euro ou dollar, leur paiement se fera par Lettre de Crédit ;
- 5) Le délai de livraison du matériel à commander est de 15 jours au maximum les livraisons et les réceptions partielles ne sont pas autorisées.
- 6) Les offres doivent être soumises en deux exemplaires : une copie électronique et une copie physique :

Direction Centrale des Approvisionnements et Moyens généraux
Direction des Achats et Approvisionnements

SOCOGIM KSAR, Siège social : Ilot C - Lot n°121-Avenue Boubacar Ben Amer
Nouakchott - Mauritanie - BP 355, Tél : +222 45 25 42 80

Consultation pour l'acquisition de matériel de la (DA N 155-27/CWF/DP/2026 du 02/07/2026)

Elles doivent être déposées sous peine de rejet au plus tard le **Mardi 28/07/2026 à 12heures TU**, à la Direction Centrale des Approvisionnements et des Moyens Généraux à l'adresse indiquée ci-dessus ou par e-mail à l'adresse suivante somelec.dcamg@gmail.com. Toute offre parvenue après cette date et heure sera rejetée

L'ouverture des offres sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister les

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'e-mail ci-dessus auquel doit parvenir questions au plus tard cinq jours avant la clôture des réceptions des offres.

Meilleures salutations.

 La Directrice Central des Approvisionnements et Moyens Généraux

AZZA EL GHOTOB MOMA



17
07
26

SPT/ Groupe- SOMELEC
DCPT/DP/DGET
CENTRALE WHARF
UR: 30K

⇒ DAA / DDT
P. traitement
Am 09
07
20

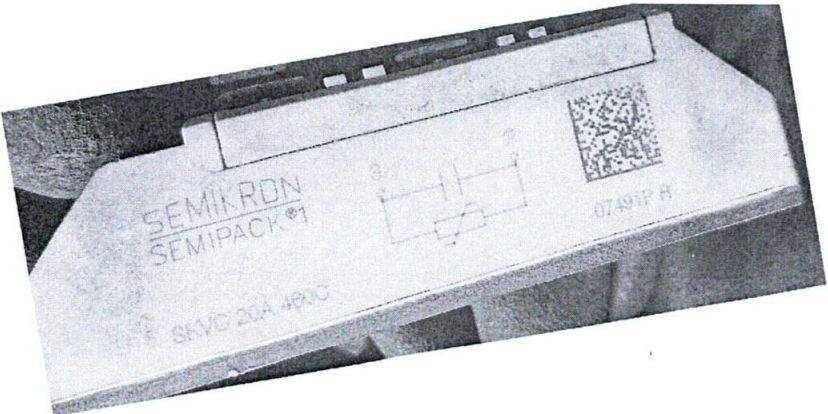
Nouakchott, le 02/07/2026

DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT N° 155-27/CWF/DP/2026

ENSEMBLE : MOTEUR MAN 18V28/32S

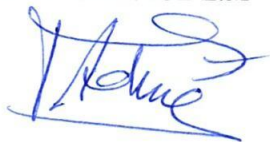
SECTION : ALTERNATEUR YHYUNDAI HSR7 811-BP

NB : Pièces d'origine certifiées par le constructeur MAN Diesel, sont exigées.

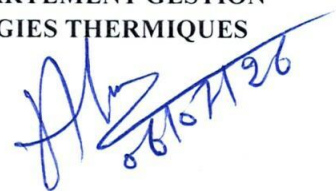
Item	Désignation	Quantité	Référence
01	Résistance variable SEMIKRON SEMIPACK : Voir la photo : 	10	SKVC 20A 460C

Nombre item : 01

CHEF SERVICE E.M



CHEF DEPARTEMENT GESTION
DES ENERGIES THERMIQUES



DIRECTEUR DE PRODUCTION



DIRECTEUR CENTRAL DE
PRODUCTION ET DE TRANSPORT



1 / 1



DIRECTEUR GENERAL